

**BANK OF AFRICA-SENEGAL
« BOA-SENEGAL »
Société anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 12 000 000 000 F CFA
Siège social : Imm. ELAN, Route de Ngor, Zone 12 Almadies – BP 1992 RP – DAKAR
Registre de Commerce n° RC 2001 B 211**

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la «BANK OF AFRICA-SENEGAL» en abrégé «BOA-SENEGAL», sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le **vendredi 17 avril 2015 à 10 heures précises à l'hôtel King Fahd Palace**, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1-** Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
 - 1.1-** Lecture et Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
 - 1.2-** Lecture et Examen des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes
- 2-** Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Règlementation Bancaire
- 3-** Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- 4-** Nomination d'un nouvel Administrateur
- 5-** Indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2015
- 6-** Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants
- 7-** Rapports complémentaires du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur la réalisation définitive de l'augmentation de capital par Offre Publique de Vente
- 8-** Pouvoirs en vue des formalités

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Tous les documents seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la banque à compter du présent avis de convocation.

*Le Président du Conseil d'Administration
Alioune NDOUR DIOUF*

PROJET DES RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, les approuve dans toutes leurs parties et approuve le bilan et le compte de résultat de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2014 se solde par un bénéfice net de **3 375 635 844** francs CFA, après une dotation aux amortissements de **1 037 811 226** francs CFA, une dotation aux provisions de **3 215 601 337** francs CFA et le paiement de l'impôt sur les bénéfices de **836 746 207** francs CFA.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne Quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la Loi portant Règlementation Bancaire, approuve sans réserve lesdits rapports.

Elle donne également Décharge aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de cet exercice 2014.

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du bénéfice disponible de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	:	3 375 635 844
Report à nouveau antérieur positif	:	700 000 000
Total à répartir	:	4 075 635 844
Réserve légale (15% du bénéfice net)	:	506 345 377
Réserve facultative (10% du bénéfice net)	:	337 563 584
Dividendes (70% du bénéfice net)	:	2 360 000 000
Report à nouveau	:	871 726 883
Total réparti	:	4 075 635 844

Quatrième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut unitaire de 1 966,7 F CFA par action, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de 1 770 F CFA par action de 10 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 1^{er} juin 2015 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de nommer Monsieur Amine BOUABID en qualité de nouvel Administrateur pour une durée de trois ans.

Son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve le montant des indemnités de fonction de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour un montant de **65 595 700 F CFA** net, au titre de l'exercice 2015.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de :

- MAZARS SENEGAL, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant OPTESIS Audit & Conseil

Et de

- EUREKA AUDIT & CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant RACINE membres d'Ernest & Young

Arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, donne quitus entier et définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leur mission et décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois (03) ans.

Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir tous dépôts, publicités et formalités légales.

BOA Sénégal
Rapport général
Exercice clos le 31
décembre 2014

1. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014

BOA SENEGAL
BILAN ACTIF
<i>Exercice clos le 31 décembre 2014</i>

En millions FCFA

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Caisse		3 465	3 616
Créances interbancaires		33 119	27 696
- A vue	3.1	17 413	11 021
Banques Centrales		14 021	3 255
Trésor Public, CCP		-	-
Autres établissements de crédit		3 392	7 766
- A terme	3.2	15 706	16 675
Créances sur la clientèle		167 855	124 472
- Portefeuille d'effets commerciaux	3.3	19 376	15 606
Crédits de campagne		-	-
Crédits ordinaires		19 376	15 606
- Autres concours à la clientèle	3.4	119 182	89 087
Crédits de campagne		583	28
Crédits ordinaires		118 599	89 059
- Comptes ordinaires débiteurs	3.5	29 297	19 779
- Affacturage		-	-
Titres de placement	3.6	54 463	12 933
Immobilisations financières		1 401	1 301
Crédit-bail et Opérations assimilées		-	-
Immobilisations incorporelles		320	382
Immobilisations corporelles	3.7	11 979	11 035
Actionnaires ou Associés		-	-
Autres actifs	3.8	7 661	2 618
Compte d'ordre et divers		4 822	8 305
Total Actif		285 085	192 358

Les notes 3.1 à 3.17 font partie intégrante des états financiers.

BOA SENEGAL

BILAN PASSIF

Exercice clos le 31 décembre 2014

En millions FCFA

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Dettes interbancaires		101 285	52 236
- A vue		5 413	7 390
Trésor Public, CCP			
Autres établissements de crédit		5 413	7 390
- A terme	3.9	95 872	44 846
Dettes à l'égard de la clientèle		145 564	110 323
Comptes d'épargne à vue	3.10	21 986	12 980
Comptes d'épargne à terme		289	269
Bons de caisse		-	-
Autres dettes à vue	3.11	59 061	42 759
Autres dettes à terme	3.12	64 228	54 315
Dettes représentées par un titre	3.13	2 000	4 500
Autres passifs		1 778	2 444
Compte d'ordre et divers	3.14	7 623	3 364
Fonds affectés		-	-
Provisions pour risques et charges		274	146
Provisions réglementées		-	-
Emprunts et titres subordonnés		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Fonds bancaires pour risques généraux		-	-
Capital	3.15	12 000	10 000
Primes liées au capital	3.15	6 913	3 064
Réserves	3.15	3 572	2 994
Ecart de réévaluation		-	-
Report à nouveau (+/-)	3.15	700	637
Résultat de l'exercice	3.17	3 376	2 650
Total Passif		285 085	192 358

Les notes 3.1 à 3.17 font partie intégrante des états financiers.

BOA SENEGAL
ENGAGEMENTS HORS BILAN
Exercice clos le 31 décembre 2014

En millions FCFA

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Engagements donnés	3.16	59 437	60 226
- Engagements de financement		13 227	9 567
En faveur d'établissements de crédits		-	-
En faveur de la clientèle		13 227	9 567
- Engagements de garantie		46 210	50 659
D'ordre d'établissements de crédit		1 282	1 501
D'ordre de la clientèle		44 928	49 158
- Engagements sur titres		-	-
Engagements reçus	3.16	311 922	203 109
- Engagements de financement		-	-
Reçus d'établissements de crédit		-	-
- Engagements de garantie		311 922	203 109
Reçus d'établissement de crédit		1 027	1 019
Reçus de la clientèle		310 985	202 090
- Engagements sur titres		-	-

Les notes 3.1 à 3.17 font partie intégrante des états financiers.

BOA SENEGAL
COMPTE DE RESULTAT : CHARGES
<i>Exercice clos le 31 décembre 2014</i>

En millions FCFA

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et charges assimilées		7 028	4 308
Sur dettes interbancaires		3 054	645
Sur dettes à l'égard de la clientèle		3 974	3 663
Sur dettes représentées par un titre		-	-
Sur comptes bloqués d'actionnaires et emprunts et titre émis subordonnés		-	-
Autres intérêts et charges assimilées		-	-
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		-	-
Commissions		21	8
Charges sur opérations financières		1 711	1 232
Charges sur titres de placement		198	294
Charges sur opérations de change		1 513	938
Charges sur opérations de hors bilan		-	-
Charges diverses d'exploitation bancaire		244	228
Frais généraux d'exploitation		7 889	5 838
Frais de personnel		2 810	2 152
Autres frais généraux		5 079	3 686
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		1 038	493
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		2 921	1 018
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques généraux		-	-
Charges exceptionnelles		231	244
Pertes sur exercices antérieurs		123	11
Impôt sur le bénéfice		837	1 216
Résultat de l'exercice	3.17	3 376	2 650
TOTAL CHARGES		25 419	17 246

Les notes 3.1 à 3.17 font partie intégrante des états financiers.

BOA SENEGAL
COMPTE DE RESULTAT : PRODUITS
Exercice clos le 31 décembre 2014

En millions FCFA

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés		14 508	10 916
Sur créances interbancaires		244	194
Sur créances sur la clientèle		14 264	10 594
Sur titres d'investissements		-	128
Sur prêts et titres subordonnés		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		-	-
Commissions		1 087	934
Produits sur opérations financières		6 545	3 202
Produits sur titres de placement		2 740	668
Dividendes et produits assimilés		85	56
Produits sur opérations de change		2 088	1 292
Produits sur opérations de hors bilan		1 632	1 186
Produits divers exploitations		299	223
Marges commerciales		-	-
Ventes de marchandises		-	-
Variation de stock de marchandises		-	-
Produits généraux d'exploitation		2 710	1 781
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		142	-
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		-	-
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques généraux		-	-
Produits exceptionnels		116	172
Profits sur exercices antérieurs		12	18
Résultat de l'exercice (+/-)		-	-
TOTAL PRODUITS		25 419	17 246

Les notes 3.1 à 3.17 font partie intégrante des états financiers.